



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONGRES DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES

SERVICES PUBLICS D'EAU : LES ENTREPRISES DU SECTEUR SOULIGNENT LA NECESSITE DE SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS

A l'occasion du Congrès des Maires et des Collectivités Locales, qui se tient du 31 mai au 2 juin, la FP2E met l'accent sur la nécessité de soutenir l'effort des collectivités dans leurs investissements pour préserver les infrastructures, innover et maintenir un haut niveau de qualité de service pour les consommateurs. Dans le contexte continu de contraction de la dépense publique, les entreprises de l'eau rappellent la nécessité de ne pas céder à des logiques de sous-investissement qui empêcheraient les décideurs de relever les défis économiques, sociétaux et environnementaux des services publics d'eau et d'assainissement. En particulier dans la période de réforme territoriale en marche, qui entraînera une profonde réorganisation des services d'eau et d'assainissement au cours des quatre prochaines années.

Soutenir durablement l'investissement

Chaque année en France, l'investissement dans les infrastructures s'élève à près de 6 milliards d'euros pour améliorer la qualité des services d'eau et d'assainissement, dont 5 milliards sont investis par les collectivités locales avec l'aide des agences de l'eau. Il s'agit d'investissements indispensables, qu'il est nécessaire, a minima de maintenir, voire d'augmenter, en cohérence avec les besoins des services, pour satisfaire les exigences de la réglementation et les attentes des usagers.

En outre, de l'avis des observateurs du secteur, le niveau d'investissement annuel de renouvellement des réseaux d'eau potable, qui est actuellement de l'ordre de 800 millions d'euros, devrait être doublé pour assurer un renouvellement optimisé des infrastructures existantes.

Les entreprises de l'eau apportent une contribution croissante aux efforts d'investissement, à hauteur de 888 millions d'euros par an dans le cadre de leurs activités de délégation. Elles encouragent les collectivités qui disposent de nouvelles capacités de financement (arrivée à échéance des amortissements, fin des annuités d'emprunt...) à les consacrer aux investissements qui sont impératifs pour maintenir la performance, la maîtrise des prix, et poursuivre l'implantation de l'innovation en leur sein.

Il s'agit d'un point de vigilance essentiel dans le contexte de profonde réforme territoriale résultant de l'entrée en vigueur des lois NOTRe et MAPTAM. Ces textes vont modifier le périmètre des autorités organisatrices et élargissent le champ des compétences des collectivités dans la gestion des services et du grand cycle de l'eau (notamment, en matière de prévention des inondations en application de la loi GEMAPI). En cette période de transition, les entreprises de l'eau se mobilisent aux côtés des collectivités pour leur proposer les solutions les mieux adaptées à leur situation, notamment en matière d'optimisation de leurs infrastructures.

« La réforme territoriale aura notamment pour effet d'accélérer le regroupement des communes, d'augmenter la taille des autorités organisatrices des services, et d'en diminuer le nombre. De cet effet de concentration, les usagers de l'eau peuvent légitimement attendre des améliorations en termes de qualité de service. Le maintien et l'optimisation des infrastructures, qui seront décisifs dans l'évolution maîtrisée des prix des services, nécessitent des programmations pluriannuelles permettant un lissage des investissements entre les générations», explique Bertrand Camus, Président de la Fédération.

La période de transition en cours doit constituer pour les collectivités locales une opportunité pour rationaliser la gestion des services et en optimiser l'efficacité, au meilleur prix. Dans cette période de profonde mutation des services, les entreprises de l'eau sont présentes pour proposer à ces dernières des solutions permettant la réalisation, à long terme, de leurs objectifs stratégiques redéfinis. Fortes de leur capacité d'adaptation aux contextes locaux, elles mobilisent pour cela leur maîtrise de multiples mécanismes de financement et de gestion, les expertises techniques et la capacité d'innovation de leurs équipes opérationnelles, et de leurs centres de R&D pour lesquels elles investissent en moyenne 120 millions d'euros par an.

En France, les entreprises de l'eau approvisionnent plus des deux tiers de la population en eau potable et collectent puis dépolluent les eaux usées de plus de la moitié de la population raccordée à un service d'assainissement collectif. Le secteur représente plus de 100 000 emplois, ce qui en fait la première filière de l'environnement. Avec 32 000 emplois directs au sein des entreprises de l'eau, répartis en 500 points d'embauche, les entreprises de l'eau sont les principaux acteurs de cette filière d'excellence, attractive, ancrée dans nos territoires, et exportatrice des savoir-faire français à travers le monde.

Quelques chiffres clés :

- Actuellement : 31 000 services (14 000 services d'eau, 17 000 services d'assainissement collectif)
- Projections après mise en œuvre de la réforme territoriale : division du nombre de services par 4 environ

- 1 050 000 km de réseaux d'eau potable
- 370 000 km de réseaux d'assainissement
- Estimation du patrimoine du réseau d'eau potable : 150 Milliards d'euros

- Actuellement : en moyenne 0,6 % des réseaux renouvelé chaque année en France
- 800 millions d'euros investis chaque année dans le renouvellement des réseaux d'eau potable
- 1,6 milliard d'euros serait nécessaire à la préservation et au renouvellement des infrastructures d'eau potable (soit un doublement de l'effort actuel, à hauteur de 1,2% des réseaux)

A propos de la FP2E

La FP2E regroupe la quasi-totalité des entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Alteau, Derichebourg Aqua, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia.

L'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, journalistes, ONGs), un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau en France et en Europe.

Contacts presse

Blandine GUYON - Confluence
blandise.guyon@comfluence.fr
01 40 07 98 27